

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 15 mai 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Céline BONVINI (arrivée à 19h45 au point n°3), Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sandrine BUDIN (pouvoir à Michelle PILOZ), Guillaume DAVID (pouvoir à Estelle GHORIS), Sébastien GACON, Michèle GAUTHIER (pouvoir à Estelle KELLER), Christophe GUSI (pouvoir à Yoann GODET), Virginie LAURENT-MEYER (pouvoir à Alexandra DURY), Aimé VIAL (pouvoir à Frédéric VIAL)

Date de la convocation : 9 mai 2023

Secrétaire de séance : Marie-Lise PERRIN

Conseillers présents à l'ouverture : 19. Quorum atteint.

Délibération n°48-2023 : modification des tarifs du budget annexe animation

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer afin de fixer les tarifs des animations proposées par la mairie tout au long de l'année et dont la recette est comptabilisée dans le budget annexe « animation ».

Aussi, après avis de la commission « commerce et animation », il propose au Conseil Municipal les tarifs suivants :

	Animations	Type d'encaissement	Tarif
Culture	Jardin des livres	Emplacement bouquinistes	Forfait 25€
	Morestel au cœur des métiers d'art	Droit d'entrée	2 €
	Mardis du dauphin	Droit d'entrée	6€ adulte - 4€ enfants
	La nuit des arts	Droit de place ambulant	Forfait 80€
	Les peintres en liberté	Droit de place ambulant	Forfait 80€
		Marché des peintres	1€/ml pour les exposants – 3ml mini
Animation	Spectacle poésie ou concert	Droit d'entrée	5€ adulte - 3€ - 16 ans
	Fête de la musique	Droit de place ambulant	Forfait 80€
	Fête de la musique	Vente boissons	Canette 2€ - Eau 1€
	Fête des lumières	Droit de place ambulant	Forfait 80€
	Fête des lumières	2 ^{ème} Droit pour place pour même ambulant	Forfait 40€
	Fête des lumières	Droit de place petit manège	110 €
	Fête des lumières	Droit de place grand manège	130 €
	Animation fin année	Droit de place ambulant	Forfait 500€
	Fête nationale du 14 juillet	Droit de place ambulant	Forfait 80€
	Brocantes	Droit d'entrée	2 €
	Brocantes	Mètre linéaire exposants	9 €
	Vogue	Grand manège supérieur à 200 m ²	0,10€ le m ² /jour
Vogue	Droite de place ambulant	Forfait 10€/jour	

**Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

-ADOpte les tarifs proposés par la commission « commerce et animation ».

-PRECISE que ces tarifs resteront en vigueur jusqu'à leur modification par le Conseil Municipal.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 15 mai 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

Frédéric VIAL

Le Maire,

